

# AU VOLANT

ORGANE DE L'ASSOCIATION « LES VIEUX DU VOLANT »  
MARS 1937 — 6<sup>e</sup> ANNEE — N<sup>o</sup> 51 — LE NUMERO 2 Francs

connaissez-vous  
**la ville souterraine**  
de  
**NAOURS**  
?

(voir page 9)

# LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANCAIS DE "AU VOLANT"

peut vous faire obtenir

## POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping, (popotes, sacs, tentes, lits, matelas, etc.), prix de gros.

## POUR L'HABILLEMENT

Ceintures pour la plage et le sport, avec couleurs et initiales brodées.

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture.

Chaussures, prix de gros.

Costumes pour hommes, prix de gros.

Ensemble plage en lin (short, jupes, veste) prix spéc.

Fourrures, prix de gros.

Parapluies hommes et dames, prix de gros.

Robes haute couture sur mesure, très jolis tissus.

Sacs pour dames, prix de gros.

Short dames et messieurs, à partir de 20 fr. sur mesure.

Vêtements de sports, prix de gros.

## POUR LA MAISON

Ameublement, jusqu'à 20 % de remise

Appareils à air chaud, remise de 20 %.

Appareils d'Eclairage, remise de 40 %.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine), remise de 15 et 20 %.

Appareils sanitaires, robinetterie, prix de gros ou remise de 30 %.

Argenterie, remise de 10 %.

Aspirateurs, remise de 20 %.

Boîtes à bijoux, à cartes, prix de gros.

Carpettes, prix de gros.

Chauffage central, remise de 15 %.

Cireuses électriques, remise de 20 %.

Coutellerie, prix de gros.

Fers électriques, remise de 20 %.

Garnitures de bureau, prix de gros.

Glacières de marques et réfrigérateurs de marques, 10 à 20 % de remise.

Linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette, nappes, taies d'oreillers, torchons, toile basque, confection de tressus) prix de gros.

Papiers peints, remise de 30 %.

Radiateurs électriques, remise de 20 %.

Réchaud à gaz, de marque connue,

Tapis et moquettes, prix de gros.

T. S. F., remise jusqu'à 25 %.

Tous articles électriques, remise de 20 à 25 %.

## POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marque), de 30 à 35 % de remise.

Joaillerie, remise de 30 %.

Librairie, remise de 10 %.

Portefeuilles, prix de gros.

Serviettes d'affaires, prix de gros.

Stylos, remise jusqu'à 25 %.

## POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme, prix de gros.

Bicyclettes, remise de 15 %.

Canoës, remise de 20 à 25 % et prix de gros.

Costumes de bains, prix de gros.

Croquet de jardin, prix de gros.

Hors-bord, prix de gros.

Jeu de boule de Salon, prix de gros.

Jeux d'enfants, prix de gros.

Jeux de jardin, prix de gros.

Jeu de Roulette de Salon, prix de gros.

Machines à ramer, prix de gros et remise de 30 %.

Matelas de plage, remise de 30 %.

Paréos, prix de gros.

Ping-pong, prix de gros.

Raquettes de tennis, prix de gros.

Spirobol pour enfants, prix de gros.

Tous les articles de sport, prix de gros.

## POUR LA TABLE

Champagne, prix spéciaux.

Muscat, par bombonne de 10 litres franco 118 fr.

Portos, prix spéciaux.

## POUR LA TOILETTE ET LA SANTE

Eau de Cologne, remise de 20 %.

Lunetterie, remise de 15 %.

## POUR LE TOURISME

Appareils photographiques, remise de 15 %.

Bicyclettes, remise de 15 %.

Hôtels, remise de 25 % (recomm. aux familles)

## POUR LE VOYAGE

Buvard de voyage, prix de gros.

Librairie remise de 10 %.

Sacs de voyage prix de gros.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ 35 %.

Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province.

Demandez-nous des bons pour aller voir sur place les Robes coutures et les Costumes pour Hommes sur mesure.

Aucune commande concernant l'automobile ne peut être réalisée.

# AU VOLANT

DIRECTION - REDACTION  
P U B L I C I T E  
10, rue Pergolèse, PARIS  
● PASSY 24-04 ●

## UNIFORMITÉ, SYNONIME DE PROGRÈS

**P**our résoudre une question facilement il faut la simplifier, ne retenir que les grandes lignes. Foin des mesquineries, il faut voir large, grand.

Dans notre France métropolitaine, où tant de richesses sont accumulées, il n'y a guère plus de 1.100 kilomètres pour aller du Nord au Sud et 900 de l'Est à l'Ouest. Donc pays petit quand au territoire métropolitain (mais très grand quand au rayonnement, ce qui est une autre histoire), et en donnant d'autant plus l'impression que l'individualisme y est poussé à l'extrême.

Nulle part autant on n'y rencontrera de petites chapelles, de petits projets, de petites idées : il est indifférent à chacun d'être peu important, mais chacun veut être quelque chose. Les titres et les décorations voilà ce qui compte : chaque français a un bout de ruban à la boutonnière et pour le moins un titre de vice-président de quelque chose en poche. Prenons quelques exemples.

Pour l'automobile d'abord : il y a deux millions de véhicules en France seuls quelques trois cent millés propriétaires ont adhérés aux sociétés qui ont entrepris de les défendre. Or cette faible minorité de 15 % obtient déjà des avantages des pouvoirs publics, grâce à l'activité de leurs dirigeants.

Mais voilà où est bien le pire : ces associations au lieu d'avoir entre elles une entente profonde, se jaloussent cordialement et emploient envers celles qu'elles trouvent « leurs concurrentes » des procédés souvent déloyaux. Enfin et conséquence de ces beaux travaux de coulisses, ces associations, pour retenir des adhérents dégoûtés, ont été amenés à transformer leurs camarades en clients.

Tout cela au lieu de se grouper solidement, au lieu de s'épauler les uns les autres, au lieu de concentrer leurs efforts sur les mêmes questions jusqu'à aboutissement de celles-ci.

Les Vieux du Volant ont toujours combattu ces mesquineries — et nous les en félicitons —; mais trouveront-ils un jour une énergie capable d'unir ces efforts disparates et d'en faire une puissance utile où l'intérêt particulier s'effacera devant l'intérêt général? C'est à souhaiter.

Deuxième exemple, pris au sein de l'Administration : les arrêtés municipaux sur la vitesse sont souvent ultra-fantaisistes et affichés à l'entrée des « agglomérations » d'une façon illisible. Tout cela dépend de la volonté des maires. Or, pour quelques-uns d'autophiles, il y en a 99 % d'autophobes.

Depuis longtemps déjà n'aurait-on pas dû rendre uniformes ces limites de vitesse — avec peut-être quelques exceptions —, et également leur affichage?

Enfin, troisième exemple : les signaux sur route. À la demande de l'un ou de l'autre, on ajoute ici un panneau, là un autre, ailleurs un troisième; le tout sans ordre, ni méthode. De plus, on laisse les entrepreneurs chargés de la réfection des routes libres d'annoncer leurs chantiers avec une fantaisie record.

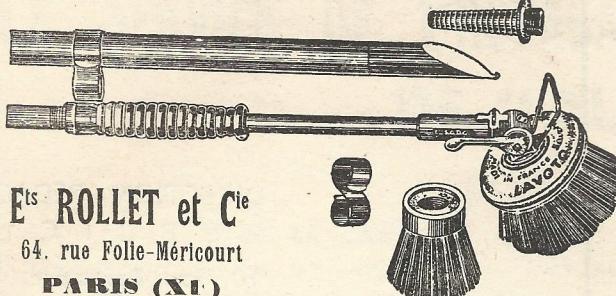
Or, il arrive que les automobilistes ne prêtent qu'une vague attention aux signaux internationaux signaillant un danger, car ce dernier est apprécié au petit bonheur. Quant aux signaux routiers il arrive souvent que placés deux kilomètres — et quelque fois plus — avant le chantier, l'automobiliste les juge abandonnés — ce qui est exact très fréquemment — et arrive bien trop vite dans une mare de goudron par exemple, ce qui lui attire une supplémentaire bordée d'injures d'un ouvrier aviné.

Le progrès cependant appelle l'uniformité. La France ne doit pas pour des questions de cet ordre être vouée à une décentralisation qui ne peut-être que néfaste.

Il y a à élaborer un plan général de réalisations, reposant sur des bases étudiées, précises, solides. C'est l'œuvre de tout de suite; il n'y a pas de temps à perdre!

PLUS DE 100.000 AUTOMOBILISTES  
emploient le

**LA VOTO**



Ets ROLLET et Cie  
64, rue Folie-Méricourt  
PARIS (XI)

**LE TOURISTE**

en 1900 « L'ESPERANCE »

83, avenue de la Grande-Armée  
BRASSERIE — BUFFET FROID — RESTAURANT  
Le Rendez-Vous des Vieux du Sport

**Au café**

**un PICON**  
**l'apéritif**

**MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS**

**André REITZAU**

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

**Spécialiste en Prothèse Dentaire**

180, boul. Saint-Germain, Paris-6<sup>e</sup> (St-Germain-des-Prés)

**Consultations gratuites au Vieux du Volant**

Tél.: Littré 94-60



**Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin**

## UN GRAND PROGRÈS EN MATIÈRE DE FREINAGE

### Le dispositif **FARKAS**

Ce n'est pas aux lecteurs de cette Revue qu'il est besoin de rappeler l'importance que nous attachons à la question du freinage. Ils savent également comme nous qu'on peut reprocher une insuffisance de freins à bien des voitures même de modèles récents. Il est même inconcevable qu'à une époque où la circulation s'effectue sous le signe de la vitesse mais aussi de la sécurité, tant de voitures roulent encore avec des freins qui par leur déficience, constituent un véritable danger public.

Toujours à l'affut de ce qui peut accroître une sécurité de jour en jour plus nécessaire nous croyons devoir signaler un perfectionnement aux freins de plusieurs types modernes.

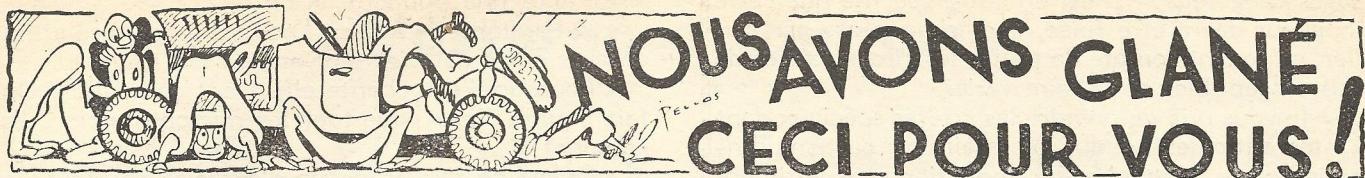
Le Dispositif FARKAS a apporté quelque chose de vraiment nouveau à l'automobile : la possibilité de rénover ses freins et d'en accroître l'efficacité de 60 à 80 % (arrêt sur 50 mètres à 110 km. à l'heure) en les transformant en auto-serreurs à centrage automatique.

On sait que dans un frein auto-serreur, la came est flottante et permet le déroulement de la bande de freinage c'est-à-dire la portée avec la pression croissante de toute la garniture des deux mâchoires sur les tambours.

Le dispositif FARKAS permet l'application de ce principe aux freins à point fixe d'une façon très simple et de ce fait relativement très peu coûteuse : et c'est là ce qui constitue son très grand intérêt. Moyennant une dépense relativement faible, on obtient un freinage souple, progressif, puissant qui ne demande qu'un faible effort au pied sur la pédale. Autres avantages sérieux : l'usure des garnitures se produit régulièrement sur toute leur surface et se trouve diminuée, le réglage, opéré de l'extérieur, n'est effectué que très rarement.

Le dispositif FARKAS a fait ses preuves. Il est adopté par de très nombreux garages qui le recommandent à leur clientèle. Tout automobiliste soucieux de sa sécurité voudra essayer et adopter ce nouveau dispositif qui marque une date dans l'évolution de la technique du freinage.

Pour tous renseignements et essais s'adresser à la Société des Freins FARKAS, 31, Av. de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Tél. : Maillot 74-57).



## A PROPOS D'ASSURANCE.

« Voici la théorie de M. Charles Blum, président de l'Union des Véhicules Industriels, à propos de l'assurance automobile :

« Etant donné la mécanisation des procédés de locomotion, et la rapidité de leur déplacement, toute personne qui circule dans un lieu public s'expose à un risque, car elle représente l'être faible par rapport à l'être fort qu'est l'homme monté sur son véhicule mécanique. Si l'on considère comme logique d'obliger l'être fort à s'assurer ou de le rendre responsable d'une collision en cas de doute du moins devrait-on limiter le montant du risque à un maximum de ce que peut logiquement réclamer un être faible. Si celui-ci estime que sa propre valeur est supérieure à celle du minimum fixé, c'est à lui à s'assurer pour le surplus de ce qu'il estime valoir.

« Je pense donc, que nous pourrions à titre de transaction, accepter l'interprétation que donne la jurisprudence actuelle à l'article 1384 du Code civil, et même accepter l'assurance obligatoire, mais sous condition expresse que l'assurance ou les dommages imputables à l'auteur d'un accident ne puissent dépasser une somme déterminée. Ceux qui auront la prétention de valoir davantage s'assureront eux-mêmes pour le chiffre qu'ils jugeront convenable au-dessus de cette somme. On compensera ainsi la charge imposée par l'assurance obligatoire au moyen du risque. »

C'est un point de vue très logique et dont on pourrait certainement s'inspirer.

## L'ENTRETIEN DES ROUTES.

Le budget des routes monte de 863.062.550 frs en 1936 à 1.053.314.174 frs pour 1937. Il y a donc augmentation dans la proportion de 18 %.

Mais comme la hausse des prix de revient est bien supérieure à 18 %, nous sommes donc en présence d'une diminution de crédits.

A chacun de juger.

## EN CAS D'ACCIDENT.

Une circulaire du Ministère de l'Intérieur aux Préfets vient de les aviser qu'en l'absence d'huissiers les agents de police municipaux devaient prêter leur concours, s'ils en sont requis, pour constater les accidents d'automobiles, même si ces accidents se bornent simplement à des dégâts matériels. Jusqu'alors, ils n'étaient tenus de dresser leur constat que s'il y avait blessures.

Quant à la gendarmerie, elle ne reste tenue d'in-

tervenir qu'en cas de blessures. Il est vrai qu'un des participants à l'accident, s'il juge avoir intérêt à faire dresser un procès-verbal par les gendarmes, a toujours la possibilité de leur dire qu'il souffre de contusions internes, et cette déclaration suffit pour obliger les gendarmes à intervenir!

## TAILLONS LES HAIES.

Par ailleurs le Ministre des Travaux Publics vient de prendre une très utile décision communiquée par la circulaire ci-jointe aux préfets :

« Une circulaire série B, n° 35, du 1<sup>er</sup> juin 1928, vous a invité à prendre les arrêtés spéciaux pour désigner les sections de route nationales et départementales, où les haies vives établies par les propriétaires riverains dans la zone de servitude créée par les anciens règlements de voirie ne pourraient être conservées qu'à la condition d'être constamment maintenues par leurs propriétaires à une hauteur de un mètre maximum au-dessus du niveau de l'axe de la chaussée. Cette circulaire contient à cet égard la disposition suivante :

« Les sections de routes devant faire l'objet de cette réglementation spéciale comprennent nécessairement toutes les parties où l'élagage des plantations riveraines est indispensable pour assurer le maintien en état de la chaussée et toutes celles où une visibilité défectueuse crée un danger pour la circulation, notamment sur une longueur de 50 mètres de part et d'autre de tous les passages dangereux : croisements, bifurcations, tournants, passages à niveau, etc... ainsi que les parties en courbe d'un rayon inférieur à 200 mètres.

« L'expérience a démontré que l'adoption d'une longueur uniforme de 50 mètres ne pouvait répondre à la diversité des cas qui peuvent se rencontrer et qu'il eut été préférable d'adopter une formule plus souple permettant de faire varier cette longueur d'après le tracé de la route, la disposition des lieux, l'intensité de la circulation dans la zone considérée comme dangereuse. Cette distarice ne correspond d'ailleurs plus en général avec les vitesses couramment réalisées à l'heure actuelle par les véhicules automobiles.

« J'ai décidé en conséquence, conformément à l'avis émis sur la question par le Conseil général des Ponts et Chaussées, de remplacer à la page 3, 1<sup>er</sup> alinéa de la circulaire du 1<sup>er</sup> juin 1928, les mots « notamment sur une longueur de 50 mètres de part et d'autre de tous les passages dangereux » par les suivants « notamment sur une longueur comprise entre 50 et 100 mètres de part et d'autre de tous les pas-

sages dangereux. » Il est en outre spécifié que cette longueur devra être fixée, dans chaque cas particulier, en tenant compte de toutes les circonstances de fait susceptibles de la faire varier.

« Je vous prie de prendre les arrêtés spéciaux dont l'intervention est rendue nécessaire par cette modification et de m'en adresser ampliation sous le timbre de la Direction générale des Routes.

« J'adresse ampliation de la présente circulaire à MM. les ingénieurs en chef du Service ordinaire des Ponts et Chaussées. »

Aux Vieux du Volant d'en surveiller l'application!

## FAISONS DU BRUIT.

Après de nombreux efforts des Vieux du Volant, le Ministère des Travaux Publics vient de prendre une décision concernant l'amélioration de la sécurité de la route.

Les appareils sonores à employer pour signaler l'approche des trains ou automotrices des voies d'intérêt local y compris les tramways urbains devront être les suivants :

« 1<sup>o</sup> Pour la traction mécanique autre que la vapeur :

La cloche ou le timbre et, pour les avertissements à longue distance, hors des agglomérations un avertisseur donnant alternativement deux notes graves.

L'avertissement se fera par groupes de deux notes, chaque groupe étant séparé du suivant par un intervalle de temps plus grand que celui séparant les deux notes de chaque groupe. L'avertisseur sera commandé par un distributeur automatique permettant, par la seule manœuvre d'un bouton ou d'un levier, de produire l'émission des deux notes à une cadence déterminée et indépendante du conducteur de l'automotrice.

2<sup>o</sup> Pour la traction à vapeur :

La cloche ou le timbre et, pour les avertissements à longue distance, hors des agglomérations, le sifflet à son grave..

Bravo et merci!

## CLASSES ENFANTINES.

Mais passons à quelques nouvelles plus gaies; un de nos lecteurs a réuni ces réponses d'enfants.

« Madame de Sévigné naquit en 1626; ce n'est que plus tard qu'elle épousa M. de Sévigné. »

« Le train part avec une vitesse initiale et le quai reste inanimé. »

« Un bon ouvrier doit travailler à la postérité de son patron. »

« Le prince X... aurait pu régner si sa mère avait été un homme. »

« Jules César était bel homme; il a fait beaucoup de conquêtes. »

« Le Dahomey était sous la domination d'un tyran cruel, René Bazin. » (Pauvre Bazin! et Behanzin est ainsi écrivain!)

« Le gibbs ou pierre à plâtre. » (Nous ne pouvons

ainsi faire une publicité gratuite!)

« La diphtérie atteint l'homme à tout âge et les enfants entre deux et sept ans. »

« Pourquoi l'eau chante-t-elle avant de bouillir? On fait bouillir l'eau pour tuer les microbes alors... ils gueulent. »

« Quand on fait beaucoup d'exercice physique, le muscle se développe; il devient double : c'est le biceps; et même triple : c'est le triceps! »

## ENDURANCE.

Le Bol d'Or, cette classique course des 24 heures de motos et de voitures, se dispute chaque année envers et contre toutes les difficultés.

C'est qu'il y a là du vrai sport.

Cette année il aura lieu pendant les fêtes de la Pentecôte à l'Autodrome de Montlhéry.

## FAISONS CONNAISSANCE.

Notre confrère Mortimer-Maigret a tiré de très intéressantes conclusions de son dernier voyage en Italie. Nous tenons à publier le passage suivant en espérant que nos lecteurs se souviendront de cet excellent conseil lors de leurs randonnées à l'étranger :

« C'est le devoir de tout Français qui voyage, de rendre visite, dans les capitales ou dans les grandes villes où il séjourne, à son consul. Devoir de solidarité morale, car c'est un réconfort qu'on peut apporter, avec un peu d'air du pays, à nos agents isolés dans une population généralement courtoise en surface, mais dont on sent, dans certains pays, que les vagues de fond, sous l'impulsion des excitations de la presse, sont toutes prêtes à déferler. Il y a là, pour nos représentants, dans certaines contrées, dont l'amitié est intermittente, un isolement moral qui est pénible à la longue, et toute interruption de cet isolement par une visite des Français qui arrivent de France ne peut être que la bienvenue. »

## ROUTES EN COULEUR.

En Angleterre, on procède à des essais de coloration des routes : par moitié on les recouvre de gravillon de granit grès et de granit rose.

Cela crée deux bandes distinctes incitant l'automobiliste à rester à sa main.

Nous espérons qu'en France notre Ministre des Travaux Publics voudra bien tenter quelques essais, d'autant plus que ce procédé n'augmente pas le prix du kilomètre de route.

## LA CLANEUSE.

Raymond PRETOT, 16, rue du Pont-Neuf, 16 — PARIS

### VETEMENTS IMPERMEABLES

pour le sport, la pêche, la chasse, la montagne, la campagne,  
Spécialité de tissus légers **garantis imperméables** non caoutchoutés,  
hygiéniques et confortables.

Téléphone : Central 79-40

# L'assurance contrôlée

## ETES-VOUS EN RÈGLE ?

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller

Il y a quelques mois, le régime des assurances contre le risque « automobile » était absolument libre; aujourd’hui cette liberté n’existe plus. En effet le législateur s’étant ému des nombreuses faillites ou déconfitures d’entreprises d’assurances contre le risque automobile a compris qu’il devenait urgent d’instituer au profit des victimes d’accidents, des garanties permettant d’assurer les indemnités auxquelles elles peuvent avoir droit. Aussi, le 8 Août 1935, un décret fut soumis à la signature du Président de la République, instituant un contrôle en matière d’assurance automobile.

Le vœu du gouvernement de l’époque, fut en premier lieu, d’éliminer les entreprises douteuses et insolubles dont le but était uniquement d’encaisser les primes sans se soucier du paiement des sinistres; d’autre part, le législateur voulait rendre confiance aux automobilistes envers des organismes sérieux et solvables.

Donc, dès maintenant, les entreprises privées d’assurances françaises ou étrangères, sociétés d’assurances et assureurs qui pratiquent en France et en Algérie l’assurance des risques d’accidents ou de responsabilité civile, résultant de l’emploi de véhicules automobiles de toute nature, ne peuvent fonctionner qu’après avoir obtenu l’agrément préalable du Ministre du Travail, et l’avis de cet agrément est mentionné au Journal Officiel.

C'est ainsi que le numéro du 21 Janvier dernier a publié la liste des compagnies d’assurances agréées par l’Etat; seules, ces compagnies peuvent émettre de nouveaux contrats couvrant les risques d'accidents et de responsabilité civile.

Donc, les compagnies d’assurances qui n’ont pas été agréées, n’ont plus le droit de faire signer de nouveaux contrats.

Les entreprises d’assurances qui n’ont pas obtenu l’agrément peuvent se pourvoir devant le Conseil d’Etat contre la décision ministérielle et ce, dans un certain délai. Mais il est intéressant de savoir ce que deviennent les contrats en cours auprès des sociétés dont l’agrément a été refusé?

Ces contrats anciens en cours, devront être résiliés d’office par lettre recommandée par la société non

agrée dans un délai de 3 mois à dater du rejet du pourvoi, ou lorsque le délai imposé à l’assureur pour faire sa demande ou pour se pourvoir est expiré.

Pendant ce même délai de trois mois, l’assuré peut aussi de son côté, également par lettre recommandée, résilier son contrat; cette résiliation réciproque prendra effet le 10<sup>me</sup> jour à compter de l’envoi de la lettre recommandée.

Les assurés qui ont un contrat auprès d’une compagnie d’assurances non agréée, ont donc intérêt à procéder d’urgence à cette résiliation afin de pouvoir contracter un nouveau contrat auprès d’un assureur agréé.

En ce qui concerne les primes, le décret a prévu qu’en cas de résiliation, les primes payées ou dues ne restent acquises à l’assureur que proportionnellement à la période de garantie jusqu’au jour où la résiliation prend effet.

Les sociétés ou assureurs qui ont été agréés devront se soumettre à certaines obligations; avoir un siège social en France, déposer un cautionnement à la Caisse des Dépôts et Consignations, constituer des réserves. Elles seront surveillées d’une façon permanente par des commissaires contrôleurs sous l’autorité du Ministre du Travail.

Enfin, un comité consultatif composé de membres du Parlement, de représentants de l’Administration, des assureurs, des associations automobilistes et touristiques et de personnes compétentes en assurance automobile, a été créé pour s’assurer de la bonne application des dispositions nouvelles.

Il faut noter également, qu’à tout moment, le Ministre du Travail, après avis du comité consultatif, peut, par simple arrêté, retirer l’agrément.

Après ce rapide et bref exposé concernant le nouveau régime des assurances automobiles, je crois qu’il ne faut pas trop regretter l’ancien régime de liberté d’assurances, qui permettait à des organismes douteux d’être toujours défaillants au moment du paiement des indemnités, il faut donc faire confiance à ces nouvelles dispositions qui, si elles sont appliquées sagement et consciencieusement, ne peuvent que donner satisfaction aux usagers.

R. CAPILLON.

# Vieux du Volant

au siège de votre  
ASSOCIATION  
vous trouverez

**INSIGNE-VOITURE. . . . 25 Frs**

**INSIGNE-BOUTONNIÈRE . . . . 5 Frs**

**FANION-VOITURE. . . . 5 Frs**

**INVENTEURS  
INDUSTRIELS  
COMMERÇANTS**

ne prenez aucune

## **MARQUE DE FABRIQUE**

sans être certain qu'elle est

### **LIBRE**

Notre service de recherches des antériorités pour les marques de fabriques déposées vous donnera tous renseignements sur les marques régulièrement déposées depuis 1896 tant en France qu'à Berne, où 24 pays déposent officiellement leurs marques de fabrique.

Demandez les conditions et  
écrivez à « Au Volant ».

## **POUR ÊTRE BEAU POUR ÊTRE BELLE**

Ce qui fascine le plus chez une femme c'est l'éclat et la fraîcheur du teint. Être belle, c'est avant tout avoir une carnation pure.



Est une Crème rationnelle préparée par le Docteur Hadj HADDOU (chargé de mission au Hedjaz), d'après les procédés purement empiriques des Alchimistes de ce pays de lumière où la beauté de la femme est considérée comme la plus pure image réalisée des bonheurs du paradis.

Dans les Harems de cet Orient prodigieux, les soins de cette beauté, qu'on sent fragile comme la corolle des fleurs du printemps, sont élevés à la hauteur d'un véritable culte. Les Houris ne manquent jamais de masser chaque soir leur visage avec des ingrédients végétaux et des aromates dont elles font un onguent à formule soigneusement cachée. Les bras, le cou, les seins et les hanches mêmes sont également enduits et délicatement massés avec cette préparation. Et dans la poussière d'or du matin levant, après leur toilette à l'eau pure, elles apparaissent autour des fontaines de marbres, plus fraîches et plus lumineuses que les roses de Saron.

Vous pouvez acquérir aujourd'hui ce talisman de Beauté oriental : le Docteur Hadj HADDOU a pu, de par sa qualité de médecin, pénétrer dans les Harems sans transgresser les lois Coraniques. Il a rapporté du Hedjaz la formule des aromates constitutifs de l'onguent merveilleux dont un marchand d'esclaves de Yambô, sur la Mer Rouge, lui a révélé à la Mecque le mode de préparation empirique. Cette formule est à la base du produit « Le Secret de Yambô ».

Cette crème tire sa haute activité et son originalité de la présence de diastases végétales qui sous un poids infinitésimal comportent un potentiel d'action considérable, l'expérience a montré que ces diastases jouent le rôle de catalyseurs, ce rôle au premier chef étant de suractiver la circulation sanguine superficielle dans la mesure où elle était ralentie.

Cette circulation suractivée apporte un surcroît d'oxygène frais (Oxyhémoglobine) au derme et aux muscles peauciers sous-jacents. Or, ne l'oublions pas, c'est la suroxygénation par circulation intensive dans les fins capillaires de la peau qui donne au visage de l'enfant sa fraîcheur particulière. Les muscles peauciers sous-jacents abondamment nourris ont un tonus augmenté, ils tendent la peau normalement, l'empêchant ainsi de manifester la moindre ride.

« Le Secret de Yambô » immédiatement absorbé par les tissus suractive la circulation sanguine sous-cutanée, intensifie les échanges, brûle les déchets organiques qui, encombrant les capillaires rendent la peau ou trop grasse ou trop sèche ou terne. Cette suroxygénation équivaut à une respiration active de la peau dont l'épiderme est en travail constant de régénération cellulaire.

« Le Secret de Yambô » immédiatement absorbé sans boucher les pores, rend l'épiderme apte à remplacer rapidement les cellules atrophiques, donnant ainsi à la peau un lisse sans brillant, sous lequel on devine la fraîcheur d'un sang généreux.

En résumé : « Le Secret de Yambô » n'est pas un médicament, c'est un produit rationnel et merveilleux

qui empêche ou fait disparaître les rides,  
qui raffermit et fortifie les chairs,  
qui rend la peau fraîche et lumineuse comme une peau d'enfant.

S'adresser au Service de propagande de « Au Volant »)

Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin



CHEZ

# LES VIEUX DU VOLANT

## Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.

## Notre programme :

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.

## Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant ; création d'une Police Auxiliaire de la Route ; organisation des Visites de Sécurité.

## Nos résultats :

le nombre total des accidents est en diminution pour 1936 d'après les statistiques officielles.

## FAROUX

**N**ous avons ce mois-ci une grande nouvelle à vous annoncer : notre camarade Charles Faroux nous fait l'honneur d'accepter de siéger à notre Commission de la Sécurité de la Route, chargée d'étudier les détails des réalisations de notre projet de Police Auxiliaire de la Route et de nos organisations de Visites Gratuites de Sécurité.

Cette nouvelle marque de sympathie de notre camarade nous va droit au cœur; car elle nous prouve comment le grand défenseur de l'automobile, le témoin du développement de l'automobile estime les efforts que, depuis cinq années, ne cesse de faire la jeune association des Vieux du Volant.

Ingénieur de l'Ecole Polytechnique, Charles Faroux a des idées qui dépassent le cadre de ces études; tout l'intéresse, une industrie naissante le captive : l'automobile.

Mais dans l'automobile, il faudrait se spécialiser, aussi Faroux embrasse-t-il avec sa fougue indomptable le journalisme : là il pourra tout connaître.

D'une manière foudroyante il s'impose, il est le seul journaliste technicien de l'automobile. Les conducteurs, les commerçants, les organisateurs d'épreuves sportives ont recours à ses conseils. Il va. Il est jaloux. Il réussit. On l'admiré.

Président d'Honneur de la Société des Ingénieurs de l'Automobile, Président de l'Association des Journalistes sportifs, Membre de la Commission centrale de l'Automobile au Ministère des Travaux Publics, Faroux a tenu à apporter à une activité qu'il estime, à des réalisations qu'il apprécie, une collaboration plus efficace.

Les Vieux du Volant en sont fiers et le remercient.

Cet appui plus précis est en effet d'une très grande valeur pour notre association : Charles Faroux au cours de sa longue carrière a su faire apprécier ses suggestions. Notre programme, qui avait déjà en lui un allié, trouve maintenant un réalisateur aux idées toujours nouvelles. Cette décision marque une étape dans le plan d'action des Vieux du Volant.

Et cela démontre d'une façon péremptoire que les Vieux du Volant, allant toujours de l'avant, forcent de plus en plus l'admiration de tous ceux dont le passé est une preuve de leur valeur personnelle et de la considération qui est attachée à leurs opinions.

Nous sommes d'autant plus heureux de signaler ce nouveau succès que la tâche que nous assumons est souvent bien ingrate. Déjà certaines associations, qui avaient copié nos initiatives, abandonnent la lutte qu'il faut soutenir constamment pour imposer des idées neuves.

Cela aussi est une preuve de l'utilité et de l'énergie des Vieux du Volant. Il y a quelques années, nous écrivions que rien ne nous était impossible. Notre essai de Police Auxiliaire de la Route, nos réalisations de Visites Gratuites de Sécurité prouvent que nous étions dans le vrai.

Non seulement il faut continuer, mais il faut amplifier constamment notre action.

Nos délégués doivent être les porte-parole actifs de notre Comité auprès de nos Camarades éloignés de Paris. Leur activité va être cette année beaucoup plus active. Elle doit l'être davantage encore; elle doit être à la hauteur des Vieux du Volant qui constituent une très grande association. Des personnalités de jour en jour plus nombreuses le reconnaissent. Nos délégués doivent le faire sentir à nos camarades.

Et pour les régions où notre Comité n'est pas représenté, nous accueillerons avec grand plaisir les candidatures qui se manifestent.

Personne aux Vieux du Volant ne doit être inactif. Nous formons une élite ayant conscience de la tâche à remplir. Chacun doit collaborer à notre ascension: le moyen le plus simple est de faire des adhérents. De nombreux Vieux du Volant ont déjà répondu à notre appel et nous les en remercions. Tous les autres doivent être des membres vraiment actifs.

Devenez les actifs délégués de votre Comité et enrôlez tous vos amis!

**Docteur M. FRINGUET,**  
Président-Fondateur des Vieux du Volant.

*la meilleure garantie pour votre moteur*

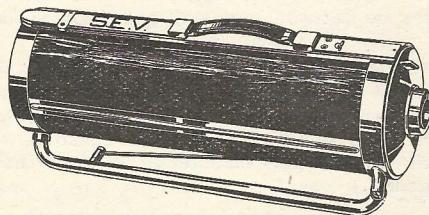
# Castrol

BREVETÉE S.G.D.G

*en vente dans tous les garages*



ASPIRATEUR "SILENCE"



22, rue la Boëtie - PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphones : ANJOU 42-48

Magasins ouverts de 9 h. à 19 heures  
sauf le Dimanche

LE  
MEILLEUR  
•  
LE PLUS  
EMPLOYÉ  
•  
LES  
PLUS HAUTES  
RÉFÉRENCES  
•

VIVEZ DANS L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez  
vos Ateliers, Usines,  
Magasins, Bureaux,  
etc., etc...

AVEC

## BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Maison Fondée en 1868  
52 à 56, rue du Landi, St-OUEN (Seine)  
Echantillon gratuit sur demande. Tél. Clignancourt 01-22

20, 21, 22 Mars

## NOTRE 4<sup>e</sup> CONGRÈS POUR LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE

**S**afety first, disent les américains, qui ayant à déplorer beaucoup plus d'accidents de la route que nous, ont pris le départ avant nous dans cette lutte contre l'imprudence de chacun.

Sécurité d'abord, avons-nous décidé dès notre création; et inlassablement nous enfonçons notre idée dans le cerveau de l'opinion publique!

Pour la 4<sup>me</sup> fois nous allons aller présenter nos travaux à nos camarades, recueillir leurs suggestions, remuer pendant quelques heures l'opinion publique d'une province française.

Depuis plusieurs mois les Vieux du Volant du sud-est réclamaient cette organisation : c'est maintenant chose faite, et pour la première fois notre camarade Fonrouge, aidé de nos délégués Torthe et Soriano, va connaître les soucis d'une grande organisation et l'inquiétude de ne pas satisfaire au-delà de leurs désirs nos adhérents!

Ce 4<sup>me</sup> Congrès se présente bien; mais comme toujours que les retardataires prennent garde, notre ami Fonrouge ne pourra pas peut-être autant les satisfaire que s'ils s'étaient inscrits dans les délais normaux. Il y va cependant de leur confort et du succès d'une manifestation qui leur est chère puisque la plus importante chaque année d'une association dont ils sont fiers d'être.

Enfin pendant trois jours ils sillonnent une contrée enchanteresse où les souvenirs des premiers âges de l'automobile abondent; cette côte de la Turbie, entre autres, qui au beau temps du sport automobile partait de la sortie de Nice, face à la caserne des chasseurs alpins, pour arriver dans la Turbie même, en plein centre du village, n'est-elle pas un peu leur propriété puisque notre camarade Gabriel, avant d'enlever le Paris-Madrid de 1903, s'y adjugeait un record, toujours existant, en parcourant ce trajet en 1901 en 15' 46" : vous verrez ce que cela représente lorsque vous y passerez...

Le lundi la vogue des sports d'hiver nous mènera vers les champs de neige par une route idéale.

Ce magnifique programme étudié dans les moindres détails, fera de notre 4<sup>me</sup> Congrès pour la Sécurité de la Route une manifestation unique où de nombreux Vieux du Volant feront connaissance avec l'ambiance sympathique qui règne dans toutes nos réunions.

A bientôt, dans quelques jours, et bon voyage!

## DATES A RETENIR

### Les Manifestations 1937

**25 avril.** — Excursion à Naours (Somme).

**6 juin.** — Sortie à Dijon (Côte-d'Or).

**30 mai.** — Pique-nique aux environs de Paris.

**27 juin.** — Rallye Surprise en forêt de Fontaine-

Tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois : dîner à Nice.

**NOTA.** — Ces manifestations sont ouvertes aux Vieux du Volant, aux Cadets des Vieux du Volant, à leurs familles et à leurs amis.

25 Avril

## LA VILLE SOUTERRAINE DE NAOURS (Somme)

**C**'est le 25 avril prochain que dans l'après-midi, nous visiterons la ville souterraine de Naours (la prononciation locale est Nor).

A 18 kilomètres au Nord d'Amiens, par la route de Doullens et à 2 kilomètres à gauche de Talmay, situé sur cette route, Naours possède les plus vastes, les plus curieux souterrains-refuges artificielles de France : c'est la commune opinion du grand explorateur de cavernes Martel et de M. Adrien Blanchet, de l'Institut, auteur d'un livre sur les abris creusés dans diverses régions françaises.

Les « muches » (cachettes en picard) de Naours forment dans une colline de craie blanche, à une profondeur moyenne de 34 mètres, un grand village : il faut plus d'une heure pour parcourir les trente rues d'un développement de deux kilomètres. La partie de l'Ouest est un pittoresque labyrinthe de très anciennes galeries d'exploitation de la pierre; la partie de l'Est a été évidée comme refuge où dans quelque trois cent chambres, dans de grandes rondes aux carrefours, les habitants de Naours et leurs voisins descendaient, en tous cas de périls, avec leurs biens, leurs récoltes, leurs animaux. On y rencontre une chapelle à trois nefs et trois autels; des cheminées, un puit, des ateliers, des auges, des anneaux d'attache...

Utilisés dès la Guerre de Cent Ans — ils sont cités dans un texte de 1331 — ces souterrains-refuges ont dû être agrandis et spécialement aménagés au XVII<sup>e</sup> siècle, lors de la Guerre de Trente Ans qui mit à feu et à sang tous les pays de la Somme. Les accès étaient obstrués, leur souvenir perdu, quand, en 1887, un curé de Naours, d'un grand zèle archéologique, l'abbé Danioux, sut les retrouver; pendant vingt ans, il poursuivit le déblaiement — 30.000 mètres cubes — des galeries et des chambres.

Avant cette visite d'une curiosité absolument unique, les participants de cette sortie auront la faculté de déjeuner tous ensemble à Amiens, où notre nouveau délégué Robert Bulot, qui a pris la succession de notre camarade L. Hacquart, maintenant Président du Syndicat d'Initiative, met la dernière main à un programme qui satisfera tous les Vieux du Volant de la Somme et du Pas-de-Calais en leur donnant l'occasion d'être réunis.

Que dès maintenant nous n'oubliions pas de noter cette date, les derniers détails devant paraître dans le numéro d'avril de *Au Volant*.

### des Vieux du Volant

bleau (Seine-et-Marne).

**11 juillet.** — 5<sup>me</sup> Rallye des Ancêtres.

**22 octobre.** — Visite d'une usine d'automobiles.

**27 novembre.** — 6<sup>me</sup> Fête Annuelle.

# ON NOUS ECRIT

**I**l ne se passe pas de semaine sans que notre secrétariat reçoive des lettres du genre de celle-ci :

« Lorsqu'il y aura une Visite de Sécurité en Haute-Marne je me ferai un devoir de m'y rendre, et je puis, si cela était nécessaire vous offrir ma collaboration pour son organisation.

« On ne peut M. le Président, que vous adresser des félicitations pour notre société des Vieux du Volant, dont je fais partie depuis longtemps et qui a pris grâce à vous une extension presque unique dans les annales de sociétés.

« P. Jouvenceau, Haute-Marne. »

C'est un encouragement précieux et qui aide grandement à la lutte pour le succès de nos réalisations.

Un autre de nos adhérents nous fait une aimable suggestion :

« Ne pourrait-on en profiter pour insérer en caractères gras la proposition suivante :

« Les Vieux du Volant, se doivent aide et assistance en toutes circonstances.

« Et pour que les Vieux du Volant puissent forcer la considération unanime cette deuxième proposition :

« Les Vieux du Volant formant une sélection, doivent par leur conduite justifier cette qualité.

« Cela veut dire que l'on doit être poli, se conduire en Gentleman, en un mot donner le bon exemple.

« N'êtez pas d'accord qu'un seul membre mal éduqué, pourrait ternir notre réputation.

« A. Zérath, Paris. »

Inutile d'ajouter que, si nous sommes heureux d'insister sur ces deux extériorisations de la camaraderie et de la qualité des Vieux du Volant, ces deux conseils sont toujours mis en pratique : n'avons-nous pas été témoin cet été de l'arrêt d'un Vieux du Volant en haut d'un col désert des Alpes, qui désirait s'enquérir d'un camarade, dont il avait remarqué l'insigne et qui semblait en difficulté. D'où réunion de trois voitures portant l'insigne et sentiment d'une chaude sympathie qui fait plaisir à chacun!

• Mais un autre habitué de notre tribune libre nous ramène à des questions plus matérielles :

« On bâille bien à tort entre lumière jaune et lumière blanche. A quelques degrés en plus ou en moins l'éblouissement n'est pas une question de couleur, mais une question de phare.

« Il existe depuis plusieurs années dans le commerce un phare code, qui n'est peut-être pas très élégant, mais qui a le mérite d'être à brillance rigoureusement nulle, à tel point que les véhicules équipés avec ces phares code sont obligés d'allumer leurs veilleuses, les phares code en question ne permettant pas de situer suffisamment l'encombrement du véhicule qui les possède.

« On peut donc s'étonner que ce phare code à brillance nulle ne soit pas rendu obligatoire à partir d'un certain délai.

« Il faudrait également que des circulaires prescrivent de verbaliser contre les véhicules qui tout en étant équipés avec des phares code, ont ces phares disposés de telle sorte qu'ils éblouissent presque aussi bien que des phares de route.

« Il ne suffit pas en effet qu'un phare soit code, il faut qu'il soit disposé avec une certaine inclinaison, et à une certaine hauteur au-dessus de la route.

« Supposons un véhicule ayant 3 mètres entre essieux et équipé de phares code disposés à seulement 30 centimètres du niveau de la route (cas trop général des phares code qui servent en même temps contre le brouillard). Si les phares sont réglés de telle sorte que lorsque le véhicule est vide les phares éclairent à 30 mètres en avant, leur angle d'inclinaison est de 10 millièmes.

« Si pour ce même véhicule, ainsi réglé pour éclairer à 30 m. lorsque le conducteur est seul, nous ajoutons maintenant trois passagers, une malle arrière, le réservoir plein, en un mot sa charge normale du dimanche, cela fait 300 kg. de plus qui pèsent uniquement sur l'essieu arrière. Il suffira à ce moment-là que les ressorts arrière, sous cette charge, fléchissent de seule-

ment trois centimètres, pour que ce fléchissement de trois centimètres par rapport à la distance de trois mètres entre essieux, provoque un relèvement du même angle de 10 millièmes dans le faisceau du phare code. Et ce faisceau devenant horizontal ne sera plus code. En fait, dans la plupart des véhicules, la différence d'affaissement des ressorts arrière entre le cas du conducteur seul (conduite en semaine) et le cas de la voiture chargée normalement (conduite du dimanche) dépasse de beaucoup les trois centimètres qui suffisent pour que les phares ne soient plus codes.

« Si par contre le phare au lieu d'être placé à 30 centimètres du sol était placé à 90 centimètres, l'angle pour éclairer à 30 m. ne serait plus de 10 millièmes, mais de 30 millièmes, et il faudrait maintenant un affaissement supplémentaire non plus de trois centimètres, mais de neuf centimètres, pour que les phares cessent d'être code.

« Il faudrait donc compléter la réglementation des phares code (même pour les phares-code 100 % en précisant que les phares en question doivent être disposés à une hauteur minima qui pourrait-être par exemple de 90 centimètres. Et que dans les croisements tous phares, même code, situés à moins de 90 centimètres doivent être éteints. Puisqu'on impose une hauteur maxima pour les phares code, il n'y a aucune raison pour ne pas compléter en imposant une hauteur minima.

« Cette question étant indépendante d'ailleurs de la nécessité de généraliser le phare-code 100 % à brillance nulle.

« M. Jarret-Knott, Bouches-du-Rhône. »

Voilà qui fera plaisir à notre camarade Guicherd, le fabricant du code 100 %!

D'ailleurs ainsi que nous l'avons remarqué la pratique ne donne pas unanimement raison à l'emploi rendu obligatoire des ampoules jaunes.

« Pour moi son principal défaut réside dans le peu de durée des ampoules jaunes : 5 à 6 fois moindre que les ampoules blanches de ma voiture.

« A. Grouillet, Saône-et-Loire. »

Et le même camarade pose la question suivante :

« Au retour d'un voyage, le 2 septembre dernier vers 17 h., sur la route N° 106, dans la descente à Courpière (venant d'Amber) j'ai été interpellé par deux gendarmes qui m'ont reproché de ne pas m'être annoncé dans un virage; je leur ai fait constater que je descendais très lentement, bien rangé sur ma droite et que je n'avais pas vu la nécessité de m'annoncer.

« Effectivement la descente est sinuose, mais ne présente pas de virages dangereux, surtout quand on vient de passer les cols des Pyrénées!

« L'un des gendarmes, plus aimable, me dit de filer et de faire attention une autre fois.

« Voilà la question que je veux vous poser : le code de la route ou tout autre règlement oblige-t-il le conducteur à s'annoncer dans les virages ou dans certains virages seulement! Dans ce cas quels sont-ils et comment les reconnaître. »

Nous pensons que le gendarme a exagéré son zèle. Et alors nous posons une question à nos confrères du Touring Club de France, champions de la lutte contre le bruit : comment concilier leurs conseils de se servir le moins souvent possible des avertisseurs, et les observations de la gendarmerie?

Enfin une dernière réflexion :

« L'article plein d'humour « de quoi rêver », de notre camarade Legras, me permet pour y faire suite d'y ajouter une note amusante

« A table, au café, lorsque vous êtes tous, les vieux sportifs, réunis, priez chacun de montrer son permis de conduire... hilarité générale... les photos sont là... implacables... amusantes.

« La gaité n'est-elle pas toujours la jeunesse, prolongeons-là, Vieux du Volant, mes frères

« Un de 1909. »

On peut toujours essayer!!!

LE COUPE-PAPIER.

# NOTRE CONCOURS.

## A. ROUGNON, lauréat de février

Le dernier appel de notre Président a, comme toujours, été entendu par nos camarades; aussi nous avons le plaisir d'avoir un palmarès très fourni à présenter.

Ce sont quatre nouveaux adhérents qui viennent en tête. Ils ont déjà fort bien réussi et nous sommes persuadés que leur prospection ne s'arrêtera pas là.

Notre camarade A. Rougnon vient en tête et de ce fait enlève la Médaille d'Argent du mois. Derrière lui nos camarades M. Despoix, P. Farraire et C. Pottier font de très beaux débuts.

Enfin notre délégué de Vitry-le-François, A. Ollinger prend un nouveau départ.

Tous ces beaux dévouements ont droit à notre reconnaissance et notre Comité est heureux de les féliciter ici-même de leur si utile collaboration.

Voici les résultats :

1. A. Rougnon (21 p.); 2. M. Despoix (18 p.); 3. P. Farraire (12 p.);
4. C. Pottier (9 p.); 5. A. Ollinger (5 p.).

Voici pour les nouveaux membres, le règlement de ce concours (des demandes d'inscription sont à leur disposition au Siège) :

**Article premier.** — Toute personne, membre ou non des Vieux du Volant, peut prendre part à ce concours, à condition de s'inscrire au Siège.

**Art. 2.** — Ce concours est mensuel et basé sur le nombre des adhésions faites dans le mois en cours.

**Art. 3.** — Le classement s'obtient par addition de points : pour une personne étrangère aux Vieux du Volant et pour un membre des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 3 points; pour un délégué des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 1 point; pour être classé il faut au moins totalisé 5 points.

**Art. 4.** — La personne ayant totalisé dans le mois le plus grand nombre de points avec un minimum de 15 points recevra la Grande Médaille d'Argent des Vieux du Volant.

Enfin, remercions « Au Volant » qui offre gratuitement, chaque mois, au gagnant du concours, à condition qu'il ait fait au moins 20 adhésions dans le mois, un emplacement publicitaire d'un quart de page.

## NOS VISITES GRATUITES DE SÉCURITÉ

Àvec l'approche des beaux jours et des longues sorties, le nombre des véhicules que nous inspectons lors de nos Visites Gratuites de Sécurité, s'augmente dans de notables proportions.

Voici les dates de ces prochaines consultations, qui ont lieu de 14 à 17 heures :

- 16 mars, 5, avenue de la Porte Champerret, Paris.
- 14 avril, 243, rue de Vaugirard, Paris.
- 27 avril, 124, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
- 11 mai, 42, cours de Vincennes, Paris.

Rappelons que notre inspection porte sur le réglage des freins, celui des phares-code et sur l'état des pneus.

# ENTRE NOUS...

Le titre de Vieux du Volant comporte des devoirs : d'abord celui de montrer l'exemple dans la rue, sur la route; puis celui de ne pas laisser un de nos amis ne pas être inscrit à notre association. C'est d'ailleurs ce que font la grande majorité de nos camarades.

« Mais ce n'est pas tout » m'a dit notre Président : lorsque nos amis sont tous membres des Vieux du Volant il faut veiller à ce qu'ils fassent inscrire à leur tour tous leurs amis. C'est le meilleur moyen de collaborer à la réussite de notre programme.

Notre Comité a eu le plaisir de nommer auprès de nos adhérents délégué départemental à Amiens, notre camarade Robert Bulot, 172, rue Laurondeau, et délégué régional à St-Julien-en-Genevois, maison Desprez, notre camarade le Docteur Jean Meynier. Toutes nos félicitations.

Notre camarade Bernheim, propriétaire de l'Hôtel de la Plage et du Golf à la Baule a le plaisir d'annoncer à tous les Vieux du Volant qu'il vient de reprendre une agence générale de vente de vins. Il sera heureux de fournir ceux de nos camarades qui voudront bien se mettre en rapport avec lui et répondra à toute demande de collaboration pour la représentation régionale.

Notre camarade Maurice Berson vient d'être nommé rédacteur en chef de la revue « Les Transports Routiers de France. » Toutes nos félicitations.

## 6 JUIN

## SORTIE EN BOURGOGNE

C'est le dimanche 6 juin que notre camarade Petitjean, délégué départemental en Côte-d'Or, organisera une réunion amicale des Vieux du Volant de la région.

Il vient avec le concours de notre délégué de Beaune, notre camarade Perret, d'organiser une Visite Gratuite de Sécurité qui a remporté un grand succès : un automobiliste a même fait vérifier non seulement sa voiture personnelle, mais encore celles de ses trois représentants.

Vieux du Volant, retenons donc cette date afin de nous y rencontrer en grand nombre.

## NOTRE MUSÉE

Notre Musée de l'Automobile remporte de plus en plus de succès auprès de nos camarades. Ce mois-ci nous avons reçu les très intéressants dons suivants.

C'est d'abord notre camarade A. Liénemann qui a offert une médaille commémorative de l'inauguration des Usines Dunlop à Montluçon (1922).

Puis ce fut notre dévoué adhérent M. Streit, qui nous a apporté une gaine « Durandal » de 1901. Cette gaine était destinée à éviter les crevaisons et recouvrait les pneus. Inutile de dire que si l'on ne crevait pas, l'échauffement anormal qui résultait de l'emploi de ce bouclier créait d'autres ennuis aussi désagréables.

Enfin notre camarade J. Gormand a fait don de trois Guides Michelin de 1907, 1912 et 1913 pour l'Algérie et Tunisie, qui constituent les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éditions. (Qui nous donnera la 1<sup>re</sup> édition du Guide Michelin de la France, sortie en 1900?)

La camaraderie des Vieux du Volant a là encore une excellente occasion de se manifester et elle ne s'en fait pas faute, comme on peut s'en rendre compte!

A tous merci de grand cœur pour cette utile collaboration, grâce à laquelle sera réalisée une initiative des plus intéressante de notre belle association.

# Délégués, Réunions et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique. Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau.

**AIN.** — Dél. dép.: *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0. 42; dél. rég.: *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Jamin*, 2, place *Emile-Zola*, Oyonnax; *H. Duchêne*, Belley. T. 11.

**Nantua.** — HOTEL DE FRANCE. Tcf. son restaurant. Garage. T. 8.

**AISNE.** — Dél. dép.: *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7.69. Dél. rég.: *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4.72. *E. Masselin*, 32, r. d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29.65.

**Tergnier.** — TERNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gle. ser. T. 79.

**Villers-Cotterets.** — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1.10.

**ALGERIE.** — Dél. dép.: *F. Rouzaud*, 29 bd Carnot, Alger; *J. Gormand*, 34, rue R.-de-Fleury, Constantine. T. 3.00; *L.-G. Gennet*, 27 bis, rue de la Vieille-Mosquée, Oran. T. 246-70; dél. rég.: *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2.69. *M. Martinez*, Inkerman. T. 0.40.

**Alger.** — MUSEUM GARAGE, 146, Télémy. Station Service, Rép. serv. it. marq. T. 80.73.

**ALLIER.** — Dél. rég.: *P. Bournat*, 4, r. Jardet, Vichy. T. 29.19; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

**Cusset.** — MAISON LAGARDE. Ravitailleur. Gén. Essences, Huiles, Pneus. T.; Vichy 37.67.

**Vichy.** — HOTEL DE GRIGNAN. Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23.59.

**Vichy.** — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22.29.

**Méaulne.** — HOTEL DU PONT, Pm. An., cuis. par patron.

## Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

**ALPES-MARITIMES.** — Dél. dép.: *R. Fong*, Mais. du Tour., prom. du Soleil, Juan-les-Pins; dél. rég.: *M. Bellon*, vil. Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes; *F. Tortue*, place St-Roch, Menton. T. 4.63.

**NICE.** — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures à la Régence Royale. Diner amical tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois.

**Nice.** — LA REGENCE ROYALE. Brasserie, 8, av. de la Victoire. T. 820.19.

**Nice.** — HOTEL IMPERATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Car. T. 889.18.

**Nice.** — HOTEL DES PALMIERS, 44, boulevard Hugo, 1<sup>er</sup> ord. ch. d. 20 fr. Pens. d. 50 fr.

**Nice.** — HOTEL DE PARIS, bd Garabec. Tcf. T. 809-65, Parc grat. p. auto. V.d.V.

**Nice.** — RESTAURANT BIFFI, 1, r. G.-Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846.81.

**Nice.** — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813.83.

**Nice.** — GARAGE BISCHOFFSCHEIM. ttes voitures amér. Gén. mot. T. 64.82.

**Nice.** — ATELIER DE REPARAT. FIGHERA. Mécan. conc. 11, Dalpozo. T. 801.87.

**Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.**

**Nice.** — OFFICE DU PNEU, 116, boulevard Gambetta. T. 845.84. Ttes marq. N. et Occ.

**Cannes.** — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant. T. 6.81.

**Cannes.** — HOTEL VICTORIA, Route d'Antibes. T. 6.28. Tcf. Jardin. T. 11.28.

**Cannes.** — HOTEL AUGUSTA, r. Canada, p. Croisette. Tcf. Jardin. T. 11.28.

**Cannes.** — HOTEL EUROPEEN, 17, r. Mar-Foch, meublé tcf. Pr. mod. T. 10.53.

**Cannes.** — GARAGE ORTELLI, boulevard Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot. T. 290.

**Cannes.** — NEW-YORK GARAGE, 113, rte d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5.27.

**Cannes.** — STATION ENTRETIEN, boulevard Alexandre-III. Freinomètre, graisage, adhésiveuse. Técalémít. T. 23.67.

**Cannes.** — ELECTRIC AUTO, 1, r. du Bateau. Maison de confiance. T. 29.68.

**Antibes.** — GARAGE GIAUME, Nle no 7. Renault mécan. gén. soign. T. 1.01.

**Antibes.** — STATION-SERVICE STANDARD, angie route Nle. no 7. T. 9.90.

**Villefranche-Pont Saint-Jean.** — SUPER STATION. Meil. cond. aux V.d.V. T. 65.

**Beaulieu.** — AGENCE BRISTOL. Maison de confiance. Vente et Locations. T. 0.86.

## — ABREVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du Volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Chd.	Chambre depuis...
Pd.	Pension depuis...
Bnc.	Boisson non comprise.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Dimanches et Fêtes.
N.	Dépannage de Nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel.	Atelier Moderne.
mod.	Réparations sérieuses.
Rép. ser.	Mécanique générale.
Mécan. gle.	

**Cap-d'Ail.** — GARAGE MONACO FRON-TIERE, R. Nle no 7. Réparations soign. T. 87.

**Menton.** — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquise. Prix modérés.

**Menton.** — AGENCE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4.63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

**Roquebrune.** — Cap. Martin - GARAGE DE PARIS. Au pont de l'Union. T. 2.88.

**ARDÈCHE.** — Dél. dép.: *J. Raymond*, Ponts-é-Chaussées, pl. des Mobiles, Privas. T. 55; dél. rég.: *J. Lacrotte*, place Galmard, Vals-les-Bains.

**ARDENNES.** — Dél. rég.: *P. Boulet*, avenue Général-René-Moreau, Rorcoi.

**AUBE.** — Dél. dép.: *Jacques Brenkle*, 31, rue de la Paix, Troyes. (Permanence, Café de la Paix, 72, rue *Emile-Zola*, Troyes).

**AUDE.** — Dél. dég.: *F. Pacou*, 29, place de la Poste, Carcassonne; dél. rég.: *R. Lepaul*, 32, boulevard Voltaire, Narbonne. T. 2.91.

**AVEYRON.** — Dél. dép.: *V. Blancher*, 3, r. d'Armagnac, Rodez.

**BAS-RHIN.** — Dél. dép.: *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89.04 et 89.05.

**BASSES-ALPES.** — Dél. dép.: *M. Buès*, pl. de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

**BASSES-PYRENEES.** — Dél. rég.: *J. Mansan*, 8, rue Lormand, Bayonne. T. 6.85; *M. Daguet*, « Prestounia », Ciboure; *R. Liebschutz*, villa St-Clair, av. Mont-Joly, Biarritz, Tél. 12.40.

**Lourdes.** — GRAND HOTEL BELLEVUE Tcf. Meilleur accueil V. du V.

## Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

**BOUCHES-DU-RHÔNE.** — Dél. dép.: *A. Oldou*, Le Sémaphore, Marseille (permanence: Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille); dél. rég.: *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence; *Marcel Combaluzier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles, T. 3.67.

**Marseille.** — TAVERNE FRANÇOIS-1<sup>er</sup>, place Rome, Bras. Plat du J. T. D. 35.08.

**Marseille.** — HOTEL ASTORIA, 10, boulev. Caribaldi, Tcf. Centre. T. Col. 32-98.

**Marseille.** — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

**Marseille.** — DUGOMMIER GARAGE. Rue Eclipse. Delaunay-Belle, Rosengart.

**Marseille.** — GARAGE D'AREN, 117, av. d'Arenc, Berliet, Renault. T. N. 00.16.

**Marseille.** — VULCANISATION CHAUVIN, 106, cours Lieutaud. T. Col. 70.31.

**Marseille.** — « STAR OIL », 16, boulevard Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

**Marseille-Aubagne.** — GARAGE REYBERT. Renault. Réparations toutes marques. T. 90.

Aix. — HOTEL RIVIERA, route de Marseille, Tcf. Gd jard. Gar. gratuit.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6.90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR, R. Nle 570. Station graissage, gonfl. toil. w.-c. T. 3.67.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2.23.

Saint-Rémy. — HOTEL DE PROVENCE. T. 27. Tcf. Restaurant au Jardin Fleuri.

Saint-Rémy. — SAINT-REMY AUTOMOBILES. Agences Fiat, Salmon, Renault, succursale, Arles, rue Parmentier.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE. Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1.10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Vérandah, Pergola. T. 0.36.

## Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

CALVADOS. — Dél. rég.: G. Gateau, rte de Pont-l'Evêque, Trouville. T. 61-58. J. Guespin, 8, av. République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE. Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. l. d. ch. 28-93.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE. Rte St-Jean. Tcf. Restaurant. C. T. 47.65.

Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34.83.

Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.

Deauville. — GARAGE A. PAUL. Peugeot, Atelier moderne. T. 21.15.

Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Tcf. Restaurant. Salon de thé. T.

Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. Réputé. Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

blique, Peugeot, Atelier moderne. T. 1.99.

Villers-s-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à prix modérés. T. 702.17.

CANTAL. — Dél. dép.: A. Chausi, r. Jules-Ferry, Aurillac; dél. rég.: Ph. de Passario, 17, r. Marchande, Saint-Flour.

CHARENTE. — Dél. rég. R. Herlin, 14, rue Amiral-Renaudin, Angoulême.

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD. Fiat, Delage, « Spécial. » Peugeot. T. 0.50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dél. rég.: J. Maraix, 74, rue Denfert-Rochereau, Rochefort.

La Rochelle. — CAFE MODERNE, 48, quai Duperré. T. 20.68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET ». Restaur., 45, r. St-Jean. Poisson, coquil. T. 25.63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue du Presche. Dépan. Electr. Tr. soign. T. 31.18.

## Ravitaillez vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

CORREZE. — Dél. dép.: J. Plainemaison, Lubersac. T. 21.

Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép.: G. Michaux, 3 boulevard Sylvestre-Marcaggi, Ajaccio; dél. rég.: A. de Cibriani, 17, rue de l'Opéra, Bastia. T. 3.45.

Bastia. — ETABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

COTE-D'OR. — Dél. dép.: L. Petitjean, 18, pl. Darcy, Dijon; dél. rég.: J. Perret, 13, r. P.-Bouchard, Beaune. T. 4.66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort; s. restaur., sa cave, T. 0.60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT. Travail soigné. 1, rue Jacques-Cellerier, T. 656.

COTES-DU-NORD. — Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL ET ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1.29.

GREUSE. — Dél. dép.: J. Laooste, 12, Gde-rue, Guéret; dél. rég.: Dr J. Butaud, 104, r. du Puy, Bourganeuf; E. Rouchon-Mazerat, 18, fg. de Toulouse; Guéret. T. 186.

DEUX-SEVRES. — Dél. dép.: H. Gaignard, château de Rimbaud, par Beauvoir.

Niort. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Restaur. Grand garage moderne. Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRECHE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 1.78.

DORDOGNE. — Dél. rég.: René Foy, à Nontron.

DOUBS. — Dél. rég.: L. Guillaume, Beurre. Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, av. ml. Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE. Tcf. Restaur. Garage. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, tcf, 6, vi. Garage. T. 14.17

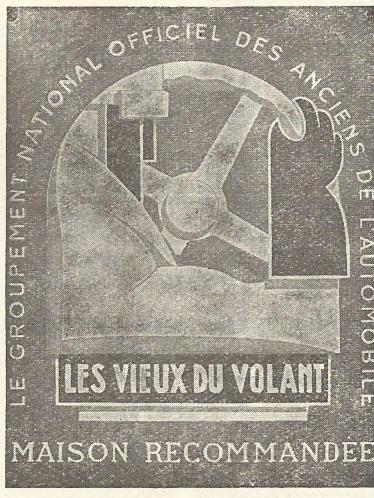
Besançon. — STATION SERVICE AUTO-VULCAN, 106, Belfort, N. 64, rue des Granges.

Pont-les-Mouline. — HOTEL DU LEVANT. Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

DROME. — Dél. rég.: M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons. T. 58. H. Guillot, av. de la Gare. Montélimar. T. 1.22.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hotschkiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sér. Mécan. gén. 8, pl. Champ-de-Mars.



Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. VdV.; b. accueil; b. table; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Re-nault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'EPEE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Coréntin ».

GARD. — Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURE, cadre Provenc. Tcf. fine cuis.; crus choix. T. 36.

GERS. — Dél. dép.: M. Alliot, 4, r. de Baron, Auch. T. 54.

GIRONDE. — Dél. dép.: C. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux. T. 35-53, dél. rég.: E. Jeanneau, 203, r. Nationale, St-André-de-Cubzac; J. Farges, Marcheprime. T. 4. Croix-d'Hins.

## Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau

BORDEAUX. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures, au Café de France, place Tourny.

Bordeaux. — CAFE DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33.68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80.088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISE. Rue P.-Broca, 150 pl. O. I. N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ, 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGES NANSOINTY et CURSOL, 300, r. Somme, 12, r. Cursol, T. 54.66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ., tt. marq. T. 81.303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY, 64, r. St-Médard. Travail conscientieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRON-DIN, 33, rte Médoc. Répar. sér. T. 22.82.

Archachon. — HOTEL RICHELIEU. Tcf. son restaurant sur la plage. Pr. mod. T. 0.50.

Archachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3.53.

La Réole. — ATELIERS de MECAN. et CARROSSERIE de GUYENNE, 11, av. Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64, Croix-d'Hins.

Taënce - Bordeaux. — GARAGE BEASLAS. Rép. sér. 119, route de Toulouse.

HAUTE-LOIRE. — Dél. dép.: A. Buthaud, 6, boulevard Carnot, Le Puy. Dél. rég.: J. Roussillon, bd République, Le Puy. T. 2.81.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép.: Dr R. Martin, Rolampont. T. 17.

HAUTES-PYRENEES. — Dél. dép.: L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes; Dél. rég.: L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Près Grotte. Année. T. 0.78.

## Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég.: T. Arnold. Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains. T. 2.89.

Evian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Génevoux. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép.: C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges. T. 26.14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillement aux meilleurs prix.

HERAULT. — Dél. rég.: R. Cébe, 7, av. St-Saëns, Béziers. T. 10.36.

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép.: André Bellaville, 43, r. des Masses, à Paramé. T. 50.64.

Dél. rég.: Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes. T. 38.12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO, boul. La Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33, rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

**Dinard.** — HOSTELLERIE MARJOLAIN. Tct. Bonne table. P. très modér. T. 381.85.

**Dinard.** — HOTEL « ALTAIR ». Tcf. Dans un cadre charmant. T. 383.58.

**Saint-Malo.** — HOTEL DE L'UNIVERS. Tcf. de 1<sup>er</sup> ordre, pl. Chateaubriand. Tel. : 20-21.

**INDRE.** — Dél. dép.: A. Lauvergnat, 21, r. J.-J.-Rousseau, Châteauroux. T. 0.85.

**INDRE-ET-LOIRE.** — Dél. rég.: A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal, Azay-le-Rideau; A. Trouve, rue Neuve, Château-Lavalière; G. Thauraux, à Restigné; Devaux de Chambord, La Coutière, par Perrusson.

**Tours.** — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1.93.

**Tours.** — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

**Tours.** — CAFE DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1.25.

**Tours.** — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Origkeit. Station-Service des Pneus. T. 19.99.

**Tours.** — SERVICE TECALEMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spé. V.d.V. 4, rue Charles-Gilles.

## Les Vieux du Volant s'adaptent en toutes circonstances

**ISERE.** — Dél. rég.: N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron; L. Eyraud, 7, pl. du Champ-de-Mars, Bourgoin. T. 462.

**Grenoble.** — CAFE DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

**Grenoble.** — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0.23.

**Grenoble.** — HOTEL LEDSIGUERES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis. Garage.

**Grenoble.** — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. Son restaurant. T. 0.23.

**Grenoble.** — HOTEL EUROPE. Place Grenette, plein centre. Restaur. rem. 5 %. G. box.

**Grenoble.** — HOTEL-PENSION LAKANAL. Ch. des Bergers. Tcf. B. accueil.

**Grenoble.** — BRASSERIE STRASBOURG, 11, av. Alsace-Lorraine. Plat du J. cte.

**Grenoble.** — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès. Atelier moderne de répar. T.

**Grenoble.** — GARAGE DU PARC, r. Liberté. p. Poste. Chenard-Walcker. Nuit. T. 3.53.

**Grenoble.** — GARAGE DU BUGEY, 16, rue Nicolas-Chorier. B. accueil. B. trav. B. prix. T. 6.85.

**Grenoble.** — RENOV-PNEUS, pl. Vaucanson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25.74.

**Bourgoin.** — PNEUMATIQUES-ACCESSOIRES. Huiles. Ess. 20, rue République.

**Villard de Lans.** — NOUVEL HOTEL. Tcf. Table parfaite. G. Année. T. 34.

**JURA.** — Dél. dép.: J. Thévenod, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. Tél. 0.08.

**Morez.** — GARAGE CITROEN. Marcel Armon. 47, rue République. Toutes réparations.

**Les Rousses.** — HOTEL DE LA FRENAIE. Tcf. Tennis. G. séjour. idéal. T. 32.

**LANDES.** — Dél. rég.: P. Gigot, à St-Paul-les-Dax. Tél. 3.49.

**Saint-Paul-les-Dax.** — GARAGE CITROEN. Réparations soignées. R. N. 10. T. 3.10.

## Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

**LOIR-ET-CHER.** — Dél. rég.: J. Finance, 5, rle du Rémentier, Blois; G. Morgot, bd de la gare, Romorantin.

**Blois.** — HOTEL DE FRANCE, près du Château. Tcf. sa table, ses vins. T. 23.

**Vendôme.** — GARAGE JUILLARD, Agent Renault. Mécan. Gte sérieuse. T. 61.

**LOIRE.** — Dél. dép.: S. Dumas, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Étienne.

**Roanne.** — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. fondée en 1842. Gar. chauffé. 19-21, r. Noélas. T. 24-37.

**LOIRE-INFERIEURE.** — Dél. rég.: G. Koenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino, La Baule. T. 1.37.

**Nantes.** — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1<sup>er</sup> ordre. T. 138.35.

**Nantes.** — RESTAURANT DURAND, à Pont-Rousseau. Spécialités culinaires rég. T. 165.38.

**La Baule.** — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

**La Baule.** — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

**La Baule.** — HOTEL ADRIANA. Tcf. Bord de mer. Prix mod. T. 127.

**La Baule.** — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 35-35 frs. G. T. 1.04.

**La Baule.** — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.

**La Baule.** — FLEPEN HOTEL. Tcf. dans les Pins, pr. mer et Casino. Prix modérés.

**La Baule.** — GARAGE MINOT, Rte de Paris. Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

**La Baule.** — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot. Station service. T. 1.57.

**Pornichet.** — HOTEL DES BAINS ET PLAGE, Tcf. Restaurant, Parc, Tennis. Garage. T. 2.

**Pornichet.** — ARMORIC AGENCIE, av. de la Care, Maison de confiance. Toute année.

**Pornichet.** — HOTEL FLEUR DE THE. Tcf. dans les Pins. B. accueil année. T. 114.

**Saint-Nazaire.** — GARAGE MINOT, Place Delzeux, Citroën. Station Service. T. 5.28.

**LOIRET.** — Dél. dép.: E. France, 55, faub. Bannier, Orléans. T. 21.53.

**Orléans.** — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20.13.

**Orléans.** — HOTEL DE LA BOULE D'OR. Tcf. Restaurant. Garage. T. 24.25.

**Orléans.** — AUTO-GARAGE E. FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1.53.

**Gien.** — HOTEL DE L'ECU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

**Montargis.** — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spé. G. T. 75.

**Montargis.** — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.

**Montargis.** — GD GARAGE MONTARGOIS Rte Nle 7. Fiat, Voisin, Licorne, Talbot. T. 51.

**Pont-aux-Moines.** — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

## Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

**LOT-ET-GARONNE.** — Dél. dép.: G. Bélis, 17, c. du 14-Juillet, Agen; dél. rég.: A. Arguillo fils, Barbaste. T. 16; R. Gayraud, 22, r. d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

**LOZERE.** — Dél. dép.: Ch. de Brion, Fournels.

**MAINE-ET-LOIRE.** —

**Angers.** — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat-Contier. Gg. T. 6.59.

**Angers.** — HOTEL D'ANJOU, Premier ordre, boulevard Maréchal-Foch. G. T. 20.63.

**Angers.** — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, bd Maréchal-Foch, Agence Renault. T. 23.23.

**Angers.** — GARAGE BOUTIN Frères, 46, r. R.-René. Delage, Fiat, Talbot. T. 20.85.

**MANCHE.** — Dél. dép.: E. Fouret, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5.17; dél. rég.: R. Lelion, à Villedieu-les-Poëles; M. Higelin, St-Sauveur le Vicomte.

**Cherbourg.** — HOTEL DU CASINO, ouv. t. l'année. Pm. Gg. U.S.N. Pd. 39 bc. T. 17.

**Pontorson.** — GARAGE MODERNE, Mécan. générale. Electr.-Auto. Répar. soign. T. 37.

**Villedieu-les-Poëles.** — HOTEL SAINT-PIERRE. Tcf. La Bonne Maison. G. T.

**Villedieu-les-Poëles.** — GARAGE LELION, Citroën. Atelier Moderne. T.

**MARNE.** — Dél. dép.: L. Hatzfeld, 176, rue de Vesle, Reims. T. 39.16; dél. rég.: A. Cunin, 10, rue de l'Ecus, Reims. T. 35.98; A. Ollinger, 5, rue du Lt-Colonel Picquart, Vitry-le-François.

**Reims.** — Réunion tous les derniers samedis du mois, à 18 heures pour l'apéritif, au Lido, 171, rue de Vesle.

**Reims.** — HOTELS BRISTOL et NORD REUNIS, s. rest. La Coupole. Tcf. T. 35.08.

**Reims.** — HOT. BRISTOL et NORD REUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.

**Reims.** — PNEUS STATION SERVICE HATZFIELD. Service parfait. T. 39.16.

**Châlons-sur-Marne.** — HOTEL-REST. DU POT D'ETAIN. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

**Vitry-le-François.** — HOTEL DE L'ETOILE. Etape culinaire. Grand Garage. T. 57.

**Vitry-le-François.** — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2.15.

**MAROC.** — Dél. dép.: J. Peraire, 49, avenue Moinier, Casablanca. T. 17.45.

**HOTEL-REST. DES RUINES DE BANASSA.** Pm. G., chez un camarade, Souk-el-Tleta du Gharb.

**MAYENNE.** — Dél. dép.: M. Brilhault, 93, rue de Bretagne, Laval, T. 2.07 et 1.24.

**Laval.** — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1.86.

**MEURTHE-ET-MOSSELLE.** — Dél. rég.: O. Courly, 86, rue de Metz, Longwy.

## Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

**MONTE-CARLO.** — Dél. dép.: S. Soriano, 6, boulevard des Moulins. T. 5.97.

**Monte-Carlo.** — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3.67.

**Monte-Carlo.** — HOTEL LIDO, place Clichy. Tcf. des Palaces. Ch. depuis 10 fr. pens. 30 fr.

**Monte-Carlo.** — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3.26.

**Monaco.** — HOTEL RENAISSANCE, boulevard Albert-1er. Tcf. Rest. en terrasse. T. 0.38.

**Monaco.** — ELECTRICITE-AUTO, 1, rue

Açores. Répar. rap. et soign. T. 15.03.

**MORBIHAN.** — Vannes. — GARAGE LAMBEPT-DUPRE, Renault, 7, rue Le Brix et rte de Nantes.

**Carnac.** — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

**Carnac-Plage.** — GRAND HOTEL BRITANNIA. Tcf. Pension de 40 à 70 francs.

**Quiberon.** — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Table. Tcf. Table et service parfaits. Prix modérés.

**Vannes.** — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, r. Le Brix et rte. Nantes.

**MOSELLE.** — Dél. dép.: F. Lefèvre, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5.39.

**NIEVRE.** — Dél. dép.: A. Decelle, 28, rue Saint-Bénin, Nevers. Tél.: 4.35; dél. rég.: J. Deguerque, 26, r. J-Jaurès, Nevers. T. 848; L. Petit, à Cosnes; P. de Laplanche, Millay; J. Reichard, Collège de Clamecy.

**NORD.** — Dél. rég.: J. Decupère, 21 bis, rue du Mar-Mortier, Le Cateau. T. 0.35.

**Lille.** — HUILE LUBROCLILINE. Ets. Franchomme et Scribe, 217, bd Liberté. T. 300.03.

**OISE.** — Dél. rég.: J. Loisel, 9, avenue de la République, Beauvais.

**Beauvais.** — HOTEL DE FRANCE ET ANGLE-TERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1.07.

**Compiegne.** — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant, serv. parfait. T. 0.85.

**Compiegne.** — GARAGE MODERNE ET DOMEILIERS. Peugeot, Panhard. T. 1.66.

**Neuilly-en-Telle.** — GARAGE CENTRAL. Citroën. Répar. sér. T. 30.

## Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu

**ORNE.** — Dél. rég. A. Rougeyron, à Domfront; F. Sabine, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

**PAS-DE-CALAIS.** — Dél. dép.: F. Roussel, 15, r. Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég.: R. Corbasson, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; F. Deherrion, faubourg St-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, bd Strasbourg, Arras. Dr R. Bommier, château de Wardrecques; A. Perrillat-Maisonnewe, La Tour, Village Suisse, Le Touquet.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres. 57, r. de la Mer. Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS, ouv. j. et n. Stat. serv. Tec. Dép. T. 1779.

PUY-DE-DOME. — Clermont-Ferrand. — BRASSERIE DE STRASBOURG, avenue des Etats-Unis, Rest. Carte et Prix fixe. T. 3.16.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station Service. « Standard », place Delille.

Besse-en-Chandesse. — HOTEL PROVINCIAL. Tcf. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tcf. Prix modérés, sur Parc du Casino.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Chenard, Répar. T. 0.73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, Route de Charente. Pension, Restaur. Gd Parc. T. 1.92.

## Suivez les REUNIONS régionales des Vieux du Volant

RHONE. — Dél. dép.: G. Lévy, 25, r. des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38.53; dél. rég.: R. Malaval, 28, r. Chevreul, Lyon. Tél. Parmentier 36.57; Graillot, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 1.23.

« NERVIT-RAVITAILLEMENT ». Acc., Ess., Huile, Pneus, Cond. spéci. V.d.V. — Lyon, 209, av. Berthelot. Gr. 233, r.e des Culattes. — Oullins, 163, Cde-Rue Champagne, 44, rue Lénares - Craponne, 117, av. Ed-Millaud.

Lyon. — HOTEL BRISTOL (Meubl.). pr. Perreche, 28, cours de Verdun. Tcf. T. F. 56.55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rues des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48.88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURES, 51, av. Jean-Jaurès. Atel. de répar. T. P. 09.28.

Lyon. — GARAGE DU CONFLUENT, avantages aux V.d.V.

Villefranche. — GARAGE UNIS. T. 3.71. Rte Nat. 6, Station Service mod. Renault.

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dép.: H. Faure, 6, r. de l'Asile, Châlon-sur-Saône; dél. rég.: Lemaitre, 21, av. de la Gare, Autun.

Macon. — HOTEL BELLEVUE ET LAMARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2.68.

Macon. — BRAS. REST. DU TONNEAU, 12, r. Gambetta, face Chambre du Commerce. T. 2.35.

SARTHE. — Dél. dép.: L. Gambaude, 106, rue Chanzy, Le Mans.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue Dr Leroy, spéci. rég. rendez-vous Gourm.

Le Mans. — GARAGE CHANZY, 124, rue Chanzy, Hotchkiss. Peugeot, Rép. s. T. 18.01.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet, Dunlop, répar. sér. T. 570.

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot, réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. I. 73.

SAVOIE. — Dél. dép.: L. Vuillermet, 17, bd de la Colonne, Chambéry; dél. rég. Dr Meynier, Maison Destres, St-Julien en Genevois.

SEINE-INF. — Dél. dép.: A. Drancé fils, 38, quai G.-Boulet, Rouen. T. 372.52; dél. rég.: R. Brulet, 15, r. des Galeries, Fécamp. T. 314; A. Daffrin, 67, av. Verdun, Dieppe;

Caudebec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas d'Allevard. — AUTO-REPARATION. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. Tel. : 21.

SEINE-ET-MARNE. — Dél. rég.: M. Feillée, 17, rue du Grand-Cerf, Meaux. T. 0.39.

Claye-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit. T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES. Tcf. Table exquise. G. T. 58.11.

Meaux. — GARAGE CENTRAL. M. Feillée, 17, rue Grand-Cerf. Renault, Atel. moderne.

## Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

SOMME. — Dél. dép. R. Bulot, 172, rue Laurendeau, Amiens. T. 430; dél. rég. Michel Dore, 30, chemin d'Hocquet, Abbeville; E. Holstaine, av. de la Républ. Péronne T. 221; P. Bail, r. du Mont-Rötti, Cayeux-s.Mer.

TARN. — Dél. dép.: M. Mencerey, 5, rue d'Elbée, Albi. T. 3.36; dél. rég.: L. Bonlon, rue du Calinier, Mazamet.

TARN-et-GARONNE. — Dél. dép.: L. Brouillard, 40, rue Lagravère, Montauban.

Terr. Belfort. — Lepuix-Cy. Ballon d'Alsace. HOTEL TOURTEL-KOLB. Ses truites, ses spécialités.

TONKIN. — Dél.: R. Girardot, 27, boulevard Rollandes, Hanoï.

VAR. — Dél. rég.: M. de Beney, 9, r. Colbert, Toulon; M. Fabre, avoué à Brignoles. T. 161; G. Roudeillac, 8, boulevard Georges-Clémenceau, Draguignan; H. Alquier, 43

avenue A.-Denis, Hyères; P. Auriac, 43, avenue de Belgique, Hyères.

Toulon. — GARAGE CONSOLIN, 7, r. Militaire. Ecol. auto. 4, av. xv<sup>e</sup> Corps T. 31.75.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. Azemars. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — GARAGE MEDITERRANEE. Rte Nle. Mécan. Plc. T. 174.

Hyères. — HOTEL SUISSE ET DES ILES. Tcf. Restaurant, Année. G. T. 1.01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0.76.

Hyères. — « AZUR » STATION RELAIS. Rte Nle 98, Service compl. T. 2.83.

Port-Cros. — HOSTELLERIE PROVENCIALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Ste-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE. Rép. sér. Atel. mod.

## Les Vieux du Volant justifient leur QUALITE par leur conduite

VAUCLUSE. — Dél. dép.: Félix Cler, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5.31; Dél. rég.: J. Borelli, 15, b. la Gare, Carpentras. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESHALIER, Rte de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIERE. Cadre Provenç. Tcf. fine cuis. crus choisi. T. 36.

Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDÉE. — Fontenay-le-Comte. — HOTEL DE France. Tcf. Restaurant G. T. 2.62.

VIENNE. — Dél. dép.: E. Morin, 75, av. de Bordeaux, Poitiers. T. 5.39; dél. rég.: L. Didelot, 6, r. de l'Hôtel-Dieu, Poitiers. T. 0.44; Schrok. La Command d'Orion, Châtellerault.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères, Citroën. Atel. moderne. 34, rue Carnot.

Poitiers. — GRAND HOTEL DU JET D'EAU. Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'Armes.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16, rue Président-Wilson. T. 1.99.

YONNE. — Dél. rég.: G. Bidault de l'Isle, à L'Isle-sur-Serein.

Joinville. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD. Tcf, 25 ch., cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105, rue Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

## RÉGION PARISIENNE

Paris. — LE TOURISTE (café-brass.), 83, av. de la Grande-Armée. T.: Passy 02.86.

Paris. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, r. de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MODERN HOTEL, 3, rue Parrot, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI-HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillot, Tcf. mod. T.: Et. 36.26.

Paris. — SPORT NORD, 27, r. Dunkerque. Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — S. A. BLOCH ET MOUGIN, 247, bd Pèreire. Garage Fiat. (17<sup>e</sup> ar.).

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V.d.V. Récep. amic. 3, r. Aug.-Mie. Dan. 66.48. (14<sup>e</sup>).

Paris. — LE MEDECIN DES MOTEURS, P. Dumay, 171, boul. Davout, rép. sér. Roq. 53.45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20<sup>e</sup>), Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. Guersant. Eto. 08.22

Asnières. — ROYAL AUTO ECOLE, 6, av. des Grésillons. T. Grés. 23.59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé. 97, bd Bineau.

SEINE-ET-OISE. — Angerville. — GARAGE DE l'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis. T. 46

Arpajon. — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1.16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue, ag. Renault, Trav. consciens. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde-Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE. Hôtel-Restaurant Barthélémy. G.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT REPUTE. Gg. T. 6.30.

Linas. — GARAGE DES AS, rte d'Orléans. Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTO-MOBILE, station-service, pont élév. T. 48.

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150, rte Nle 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T.: Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SERVICE, Rte Fontainebleau, Nuit. T. 97.

St-Gratien. — AU RELAI VERT, Rte Nle 14, Station-Service. Pontons de Graissement.

St-Ouen-l'Aumône. — GARAGE HINAUC Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2.34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s.-Marne. — GARAGE RICHARD 8, route Plessis, Chenard, Laffly. T. 60. P. mod.

# Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE FÉVRIER 1937

8274. Blanchard Georges (1915), Marne. — 8275. Rouaud Jean (1919, Marne). Rouaud Jean (1919, Marne). 8276. Dampt Félix (1912), Vaucluse. — 8277. Leblond François (1914), Paris. — 8278. Boks François (1920), Belgique. . . 8279. Lacroix Henry (1922), Rhône. — 8280. Etienne Charles (1906), Paris. — 8281. Benoist Robert (1911), Paris. — 8282. Vayeux Charles (1912), Seine-et-Oise. — 8283. Chodier Eugène (1912), Rhône. — 8284. Papet Eugène (1914), Nord. — 8285. Bailleux Gilbert (1921), Nord. — 8286. Lotti Marcel (1922), Bouches-du-Rhône. — 8287. Louis Célestin (1912), Loire. — 8288. Boulet Marcel (1920), Tonkin. — 8289. Rivière Jean (1919), Aude. — 8290. Triquenaux Jean (1921), Marne. — 8291. Romain Jean (1922), Landes. — 8292. Bronghart André (1922), Paris. — 8293. Macchet Pierre (1912), Eure-et-Loir. — 8294. Pasteur Adrien (1916), Loire. — 8295. Flamant Roland (1910, Paris. — 8296. Michel René (1915), Seine. — 8297. Landes Félix (1919), Aveyron. — 8298. Lentini Charles (1921), Maroc. — 8299. Berthier Jean-Marie (1910), Paris. — 8300. Arlot Fernand

(1921), Dordogne. — 8301. Lutard Jean (1913), Gironde. — 8302. Vassaux Raymond (1922), Seine-et-Oise. — 8303. Romain Charles (1912), Paris. — 8304. Jourdan Louis (1919), Alpes-Maritimes. 8305. Delahaut Lucien (1922), Seine. — 8306. Lainé Maurice (1911), Seine-Inférieure. — 8307. Platrier Roger (1922), Seine. 8308. Berbigier Charles (1920), Sarthe. — 8309. Roux Gilbert (1916), Seine. — 8310. Guyonneau Robert (1920), Vienne. — 8311. Udo Joseph (1922), Hautes-Pyrénées. — 8312. Archambeau Louis (1908), Rhône. — 8313. Carel Hippolyte (1914), Seine-Inférieure. — 8314. Fontaine Arthur (1911), Saône-et-Loire. — 8315. Rouiller Albert (1920), Paris. — 8316. Vve Esbryat Marie-Elisabeth (1915), Puy-de-Dôme. — 8317. Dubin Armand (1910), Lori-et-Cher. — 8318. Hellouin André (1916), Seine-Inférieure. — 8319. Daujat Justin (1914), Paris. — 8320. Baillat Marcel (1918), Paris. — 8321. Jaquet Roger (1918), Maroc. — 8322. Comte Alex Cale-mard du Genestoux (1919), Loire. — 8323. Mme Chadwick Geneviève (1915), Paris. — 8324. Caballero Joseph (1917), Maroc. — 8325. Baguet Maurice (1919), Paris.

amenez-nous  
vos amis

des demandes  
d'inscriptions  
vous seront  
envoyées  
sur simple  
demande  
au siège social

## INSTITUT D'AMAIGRISSEMENT

du Docteur LONSON-RAYNAUD

Méthode française et américaine pratiquée par le docteur lui-même. Sans régime, sans danger, sans thyroïde, sans fatigue cardiaque. BAINS SOLAIRES, BAINS DE MOUSSE, FLUOTHERAPIE, ELECTRO-THERAPIE. — Amaigrissement général et local; chute moyenne et définitive après chaque séance : de 500 gr. à 1 kg.; Cures réalisées allant de 6 à 42 kgs. (premier examen gratuit). 44, avenue de Wagram — PARIS (8<sup>e</sup>) — (Carnot 43-47)

9fr

Verre et mouvement incassable  
cadran lumineux avec jolie  
chaîne, garantie 6 ans. 9 fr  
Spiral chronométrique .. 14 fr  
Bracelet hom. cadr. lum. 14 fr  
Bracelet dame plaqué or 25 fr  
Envoyé contre remb. Ech. admis

S<sup>nd</sup> d'HORLOGERIE DU DOUBS  
Rayon rF 96, Rue d'Hauteville, Paris



## HOTELS SAINT-JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, rue Saint-Honoré — 202, rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS des TUILERIES  
JARDIN INTERIEUR donnant toute tranquillité aux chambres. — Chambres dep. 25 fr.; avec salle de b., dép. 40 fr.; avec pension, dep. 60 fr.

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et téléphone avec la ville — Tel. OPÉRA 02-30 à 02-35

M. Paul LERCHE, Directeur et Membre des « VIEUX DU VOLANT » sera très heureux de vous recevoir chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'hôtel Adr. Télégr. : JAMALBANY-III PARIS

# VIEUX DU VOLANT VOS QUALITÉS DE CONDUCTEURS

vous donnent droit à des

## AVANTAGES SPÉCIAUX

pour l'assurance de vos voitures

— entraînant l'application de —

## PRIMES TRÈS RÉDUITES

calculées pour vous par un assureur de 1<sup>er</sup> ordre au

### LLOYD'S DE LONDRES

Consulter M. DEVERS, 11, Boulevard de la Madeleine — PARIS

## L'ENTRAIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 8.000<sup>e</sup> membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'Entraide » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club; l'offre d'emploi est faite par un collègue: où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 5 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

#### OFFRES D'EMPLOI

REPRESENANTS France et Colonies demandés par Correcteur STAR, écrire avec réf., 11, rue d'Abbeville, à Paris.

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administrat., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Ecrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

#### DEMANDES D'EMPLOI

V. du V. 45 ans. Tr. forte instruction bonne éduc., très bien, ancien commerçant. Parle et écrit anglais-allemand, un peu italien et russe. Ch. situation INTERPRETE Exposition Paris 37. Ecr. au Volant 6512.

V. du V., 46 ans Connaissances auto techniques et commerciales. Ch. situat. de préf. entretien du matériel dans gde maison. Ecr. Au Volant. 3.493.

CHAUFFEUR très expérimenté cherche place. Ecr. F. Leron, 28, rue du Château à Charenton (Seine).

VIEUX DU VOLANT, 33 ans, permis poids-lourds, transp. en commun spécial, cherche place similaire. Ecr. Muller, 5, r. du Liban, Paris.

CHAUFFEUR-MECAN., 19 ans, de voit. dont 2 ans Hispano, excell. réf. dem. emploi. Ecr. Ch. Bordarier, 31, imp. Nicop. Bordeaux.

#### AUTOS

AUTOCAR Salon 30 pl. Chas. Panhard. Très bon état. 9.000 Dutemple, 33, r. Seine, Ivry (S.).

CAMIONNETTE de Dion, 26, entièrement révisée. Carrosserie neuve. Convient serv. halles ou march. Débattre prix, 9, r. Nicolas-Roret, Paris.

NERVASTELLA Renault. Cond. int. 8 cyl. 1935. A. L. C. S. I. 85. Etat abs. neuf. Garnit. cuir. Toit ouvrant. Nomb. acc. Aff. except. Prix à débattre. Echange possible. Blanchard, agent Renault, à Cognac (Charente).

#### VIEUX TACOTS

UNE Landry-Berrou de 1896 à vendre. Forme très particulière. Bon état de marche. Ecr. Au Volant qui transmet.

ROCHET 1900. Vis-à-vis en état de marche. Prix intéressant. A déjà pris part à sortie Vieux Tacots. — S'adresser « Au Volant » qui transmettra.

#### VILLEGIATURES

HOTES PAYANTS. Côte d'Azur, pr. Ste-Maxime, dans villa très luxueuse, bord de mer. 90 frs. pour un ménage. Ecr. Au Volant no 7359 qui tr.

#### DIVERS

VINS DE GRENACHE blanc doux naturel ou rouge demi-doux 160 Incomparable. Expédition directe de la propriété, 10 litres Franco de tous frais 106.50, paiement après réception. M. Louis COQ, 158, Avenue de Bry, Le Perreux-sur-Marne, Seine. V. d. V.

CAMARADES, ECONOMISEZ ! S'il vous faut des pneus neufs, car je reprends à un bon prix vos pneus usagés. — SICARD, huile, essence, pneus, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

MUSCAT VIEUX EXTRA DOUX. 150 Véritable nectar. 10 litres franco 118 frs. Bonbonne comprise. Paiement après livraison. Limouzy, Rue Pasteur, Perpignan. V.d.V.

GRANDS VINS DE BOURGOGNE, les meilleurs crus 20% sur tar. aux V.d.V. Meulien, Rully, S.-et-L.

Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin

# LES VIEUX DU VOLANT

font chaque jour

## œuvre utile

avec leur compagnie pour l'

### Education des Usagers de la Route

leur essai de

### Police Auxiliaire de la Route

leur organisation de

### Visites Gratuites de Sécurité

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

#### DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX du VOLANT » ; à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription, vous les certifie exacts et vous envoie ci-joint le montant de mes droits d'entrée soit 50 frs.

NOM : .....

Prénom : ..... Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Date du permis de conduire : .....

N° du permis ..... Lieu de délivrance .....

....., le ..... 193.....

(Signature)

Ne vous  
contentez  
pas d'être  
des leurs

FAITES  
ADHERER  
VOS  
AMIS

